

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 14 décembre 2009
Absents : Néant

Le Conseil Municipal,

- Etudie et approuve les modifications apportées aux règlements de l'eau et de l'assainissement.
Pour 2010 :
 - reconduit les prix de :
 - l'eau : 0.86 €le m³
 - l'assainissement : 1.97 €le m³
 - fixe les forfaits suivants :
 - la taxe d'entretien des réseaux et des compteurs à 20.00 €/an
 - le forfait de raccordement neuf au réseau d'eau à 1 800.00 €
 - le forfait de raccordement neuf au réseau d'assainissement à 2 100.00 €
 - maintient la participation des immeubles neufs à 1 500.00 €
 - Dans tous les cas, s'ajoutent les taxes FSIREP et agence de l'eau au tarif en vigueur.
- Reconduit les tarifs des concessions au cimetière et des locations de salles pour 2010.
- Reconduit l'indemnité de relevé de compteur d'eau.
- Reconduit l'indemnité de fonction des élus.
- Autorise le Maire à signer l'avenant avec la M.S.A. pour les visites médicales du personnel.
- Décide de proposer une offre aux services des domaines afin d'acquérir les terrains CORRADI, pour un montant de 500.00 €
- Fait le bilan du Téléthon : 430.00 €recueillis.
- Est informé des perspectives d'évolution du Centre d'Intervention au terme du bail des locaux en cours.
- Prend connaissance de la maquette du bulletin municipal.

Le Maire,
F.WISSOCQ